

Les + aux professionnels de santé de la MSA Auvergne

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Un de vos patients, assuré à la MSA Auvergne, **rencontre des difficultés pour exercer son activité professionnelle.**

Vous pouvez l'aider en contactant le service Santé Sécurité au Travail de la MSA.

VOTRE PATIENT EST EXPLOITANT AGRICOLE

Vous pouvez solliciter :

- ▶ un **accompagnement et des conseils adaptés** par les professionnels du service Santé Sécurité au Travail : *médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels* et du service Action Sociale : *travailleurs sociaux*
- ▶ une aide à la constitution du dossier MDPH
- ▶ une mise en contact avec les organismes spécialistes du maintien dans l'emploi

VOTRE PATIENT, SALARIÉ D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE, EST EN ARRÊT DE TRAVAIL

Pensez à sa reprise

Si le retour dans l'emploi de votre patient vous semble difficile, vous pouvez solliciter très en amont, **une visite de pré-reprise.**

L'évaluation qui sera faite permettra de préparer dans les meilleures conditions le retour dans son poste.



Plus d'informations sur le site auvergne.msa.fr

Rubrique Particulier > Solidarité, handicap, dépendance > Accompagner les personnes en difficulté > **Le maintien dans l'emploi des travailleurs agricoles**

Contact pour toute demande :
contactsst.blf@auvergne.msa.fr